

Collation soupe pour tous nos élèves

Dès la rentrée 2023, sur proposition des membres de notre éco-comité et après consultation des parents, nous proposons à tous les enfants un potage en remplacement de la collation du matin.

Proposer un collation soupe permet de donner aux enfants un aliment sain, qui, pris en collectivité, a souvent beaucoup plus de succès qu'à la maison

Proposer un potage comme collation dans une école présente plusieurs avantages. Il est nutritif, fournit des légumes et des nutriments essentiels, est facile à consommer, aide à maintenir l'énergie et la concentration des élèves, et favorise de bonnes habitudes alimentaires. De plus, cela contribue à diversifier l'alimentation des élèves et à les sensibiliser à des choix alimentaires sains.

Cela permet également de diminuer considérablement les déchets d'une école.

Les modalités de cette collation sont les suivantes :

- La collation-soupe (légumes 100% bio, en circuit-court) est proposée tous les jours sauf le mercredi.
- Possibilité pour les parents qui le désirent d'apporter exclusivement un fruit ou un légume en remplacement de la collation-soupe à condition de respecter le principe du "zéro-déchet" (par exemple fruit dans une boîte en plastique, pas de compote en sachet ou en pot, ...).
- Le mercredi il n'y aura pas de collation-soupe, ce sera uniquement la collation fruit ou légume (sans déchets) apportée par les enfants.

Après 15h les collations restent pour l'instant au libre choix des parents.

Institut de l'Angélus *Ecole fondamentale libre*

*Chaussée de Roodebeek, 586 - 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)
Téléphone : 02/771 91 29 • e-mail : direction@institutdelangelus.be
Site Web : www.institutdelangelus.be*